

Rapport Financier Association MIEZAKA

16 Février 2025



Trésorerie disponible

5072 € *

Solde en légère progression par rapport à l'exercice précédent, grâce à la reprise des participations aux marchés de Noël qui ont permis de collecter environ 1000 €, et en l'absence de dépenses significatives pour l'école hors cantine scolaire.

* solde compte bancaire Crédit Agricole au 8/2/2024

Recettes

Période : 1er Janvier 2024 au 8 Février 2025

Marchés de Noël 2024 :	896	€
Ventes d'épices malgaches (hors marchés) :	199	€
Vente Amigurimi (hors marchés) :	40	€
Dons des particuliers (2024) :	2430	€
Dons Entreprise BJC (2024) :	1500	€
Versement espèces (reliquat ventes 2022-23) :	200	€
Remises de chèques (reliquat ventes 2022-23):	200	€

Marchés de Noël en 2024 :

Air France 581€ / Montlaur 111€ / Escalquens 204€

**Les dons des particuliers représentent 45% du total des recettes.
Un unique don d'entreprise a représenté 25% du total.**

Total des recettes : 5465 Euros

Dépenses

Période : 1er Janvier 2024 au 8 Février 2025

Dépenses pour l'école et l'association à Madagascar 4137 Euros

- Prestations Jean-Marie (2e semestre 2023 + année 2024)	1050
- Coût cantine école 2024-25 (4 mois)	2176
- Coût cantine collège 2024-25 (4 mois)	611
- Réparation point d'eau, aire de jeux	300

Divers 286 Euros

- Frais bancaires (commissions) (virements internationaux 240€, boîtier et télépaiement 45€)
--

Total des dépenses : 4423 Euros

Plus de 60% pour assurer les repas de cantine (primaire, collège)

Compte de résultat

31 Décembre 2023

Charges		Produits	
<u>Services Extérieurs</u>		Report excédent (n-1)	4108,40
- Frais bancaires	286,00		
<u>Virements Association Mada</u>		<u>Dons</u>	
- Prestations Jean-Marie	1050,00	- versements en €	3930,00
- Cantines 2024-25	2787,00	<u>Ventes d'épices, et amigurimi</u>	
- Menus travaux école	300,00	- chèques, espèces	239,00
** Résultat (excédent)	5072,00	<u>Marchés de Noël 2024</u>	896,00
		<u>Remises de chèques et espèces</u>	400,00
	9495,00	Total	9573,40

** solde sur compte bancaire Crédit Agricole au 8/2/2025

Perspectives

A discuter en A.G.

1. En rythme annuel, le montant des dons des particuliers est du même ordre que le coût de financement de la cantine des scolaires et des collégiens.
2. La reprise des opérations de type marchés de Noël ne permet pas d'engranger des recettes supérieures à 1000 € par an. Ce qui correspond à peu près au montant cumulé des honoraires du représentant local additionné des frais bancaires (commissions sur transferts).
3. Le dernier devis de construction d'une salle de classe supplémentaire tourne autour de 7000 €. A comparer aux quelques 5000 € disponibles sur le compte bancaire.

Questions:

- doit-on poursuivre le financement de la cantine des collégiens ?
- demande d'un second devis chez un autre professionnel de maçonnerie ?
- lancement de la construction de la nouvelle salle sans attendre de réunir la totalité du budget ?